

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Procédure civile (4DR1022)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante:

BOHNET François, professeur extraordinaire

Objectifs:

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à l'importance de la procédure civile dans notre système de droit privé dans la mesure où elle met en œuvre et forme le droit substantiel. Il doit leur permettre de comprendre les mécanismes du procès civil.

Contenu:

Le cours se penche tout d'abord, à l'aide de cas tirés de la jurisprudence, sur cinq questions essentielles à la compréhension du procès civil : (1) où agir ? (2) qui et contre qui ? (3) comment ? (4) quand ? et (5) pourquoi se justifie-t-il d'agir ?

Le cours s'intéresse ensuite au déroulement du procès et à ses différentes phases, de l'introduction de l'instance au jugement, et aux voies de recours.

A plusieurs occasions, les étudiants seront confrontés à diverses situations tirées de la pratique leur permettant de mieux saisir le processus judiciaire.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes. Dans la mesure où l'examen consiste en l'analyse d'un cas pratique et de questions juridiques lui étant liées, chaque étudiant bénéficie d'un temps de préparation pendant lequel il peut consulter l'abrégé de procédure civile, ses notes personnelles et les lois examinées lors du cours. Des exemples de cas se trouvent sur Claroline.

Documentation:

Un abrégé et un recueil de loi sont à disposition des étudiants.

Forme de l'enseignement:

Participation active des étudiants.